

Employé Familial – Titre à Finalité Professionnelle (TFP EF)

Etre employé.e familial.e c'est être au service d'une personne ou d'une famille.

C'est s'occuper de son domicile et des tâches ménagères : entretien des chambres, de la salle de bains et de la cuisine.

C'est aussi laver et repasser le linge, faire les courses et parfois même préparer les repas...

Lorsque la famille a des enfants, cela peut aussi consister dans l'aide aux devoirs ou la prise du goûter.

Objectifs

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention des compétences définies pour exercer le métier de Technicien d'équipement d'Aide à la Personne selon le référentiel de compétences.

A l'issue de leur formation, les apprenants devront être en capacité :

- de gérer leur activité professionnelle auprès de particuliers employeurs ;
- prévenir les risques de leur activité professionnelle au domicile du particulier employeur ;
- entretenir le domicile et le linge en appliquant les pratiques éco-responsables ;
- d'identifier des services personnalisés facilitant le quotidien des familles ;
- d'organiser les repas du particulier employeur.

Public concerné et pré-requis

Public :

Hommes ou femmes, demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans un parcours de validation professionnelle dans l'aide à la personne ; en particulier, l'accompagnement des familles.

Prérequis :

- Les candidats doivent avoir déposé leur dossier d'inscription et être admissibles à l'issue des épreuves de positionnement.
- Ils doivent aussi disposer d'un financement de la formation.

Votre intervenant

La formation est assurée par des formateurs issus du monde professionnel.

Notre démarche

L'apport théorique est complété par un stage d'immersion de 105 heures au sein d'une structure d'aide à domicile. IFP ATLANTIQUE aide les apprenants à trouver une structure qui les accueille en s'appuyant sur son réseau.

En savoir plus

Débouchés professionnels :

L'employé familial exerce au domicile des particuliers employeurs.

Type d'emploi accessibles :

- employé familial ;
- aide ménagère ;
- dame de compagnie ;
- aide à domicile.

☒ Il est possible de valider un ou des blocs de compétences. Nous consulter.

☒ Il existe des équivalences et passerelles avec d'autres certifications. Nous consulter.

☒ Après obtention du TP Employé Familial, vous pouvez envisager un parcours de formation complémentaire pour devenir, par exemple :

- assistant de vie aux familles

☒ Taux d'insertion en emploi : à retrouver sur [INSERJEUNES](#)

Certification

- Code RNCP : 37792
- Libellé : Employé familial
- Certificateur : IPERIA
- Date d'enregistrement de la certification : 19/07/2023

Evaluation

- Évaluation tout au long de la formation sous différentes modalités : mise en situation, test de connaissance, étude de cas...
- Entretien final avec un jury professionnel.

La validation de chaque bloc se fait séparément et se conclut par la présentation d'un dossier de validation devant un jury.

Pourquoi choisir IFP Atlantique ?

Aucune session réalisée en 2025. Les résultats de la prochaine session seront affichés au début de l'année suivant la fin de la formation.

FORMATION INITIALE

Durée : Formation de 418 heures en alternance : 306 heures de formation (dont 14h SST) + 105 heures de stage pratique en structure + 7 heures d'examens.

Tarif : Le tarif est établi individuellement, et tient compte de l'individualisation des parcours, du statut du candidat ainsi que des éventuelles prises en charge par des financeurs. Nous contacter pour élaborer le dossier financier. Pour information, le coût d'un parcours complet s'élève à 4006,40 €

perigny

Date(s) :

Du 5 octobre 2026 au 15 janvier 2027

niort

Date(s) :

Du 5 octobre 2026 au 15 janvier 2027

Demande de contact

[Demande de devis](#)

[Pré-inscription](#)

Dernière modification le 21 mai 2026 à 17h27

IFP ATLANTIQUE

Rond-Point de la République, 17 180 PERIGNY

05 46 50 52 80

contact@ifpatlantique.fr